

PROCES VERBAL DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 30 SEPTEMBRE 2009

GRANDE SALLE DE LULLY, MAISON DE COMMUNE, 20 H 00

Présidence : Mme Aleksandra Capraro, Présidente

Liste de présence : Elle fait ressortir la présence de 27 membres

Sont présents : Le Comité de direction :

MM. Daniel Meienberger, Président
Michel Grivel, Vice-président

Mmes Isabelle Bonvin
Ginette Guillaume
Ursula Goy
Marlise Holzer

M. Eric Züger

Mme Edith Corbaz, Cheffe de l'Office de l'administration scolaire

Mme Aleksandra Capraro ouvre la séance à 20 h 10 et remercie la Commune de Lully de recevoir le Conseil intercommunal.

Elle informe qu'un point a été ajouté à l'Ordre du jour : Communications du Comité de direction.

L'ordre du jour est donc le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 27 novembre 2008 et 26 mai 2009
2. Assermentation des nouveaux membres
3. Communications du Comité de direction
4. Budget 2010 :
 - Rapport de la Commission du préavis
 - Adoption du budget 2010
5. Election du président
6. Election du bureau
7. Questions, vœux et divers

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 27 novembre 2008 et 26 mai 2009

Les PV sont adoptés à l'unanimité.

2. Assermentation des nouveaux membres

M. Pierre Lanthemann, Romanel-sur-Morges, est assermenté.

3. Communications du Codir

- Réorganisation : M. Daniel Meienberger signale qu'une information concernant la réorganisation des établissements a été donnée aux enseignants lors des conférences des maîtres. L'Asime Info n° 2, distribué aux membres du Conseil intercommunal lors de cette séance, les renseigne sur cette réorganisation. Les membres sont chargés de faire le relais avec leur Municipalité. L'Asime Info sera également envoyé aux Municipalités. Une conférence de presse aura lieu le 26 octobre 2010.
- Conseils d'établissement : ils ne seront pas créés avant la réorganisation. La DGEO a décidé de donner du temps à l'ASIME en raison de la mise en place des nouveaux établissements.

Mme Valérie Merino de Tiedra, Morges, estime qu'il y a un manque de communication entre le Comité de direction et le Conseil intercommunal.

M. Meienberger prend acte et admet que les choses doivent être améliorées.

4. Budget 2010 :

- Rapport de la Commission du préavis
- Adoption du budget 2010

M. E. Züger présente le budget 2010. Il est du même ordre de grandeur que le précédent. Comme il n'y a pas encore eu d'exercice comptable complet, il est plus difficile d'établir un budget.

Mme Françoise Perret-Jeanerret, Vufflens-le-Château, donne connaissance des conclusions du rapport de la commission chargée d'étudier le budget.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au vote.

A main levée, à l'unanimité,

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIME

- après avoir pris connaissance du projet de budget ordinaire pour 2010 et du préavis du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée de l'étude du projet,

décide :

- d'adopter le budget pour l'exercice 2010 tel que présenté par le Comité de direction.

5. Election du président

M. Philippe Jobin, Echichens, propose de réélire Mme Aleksandra Capraro.

Elle est élue sous les applaudissements.

Election du vice-président

M. Philippe Jobin, Echichens, est élu sous les applaudissements.

6. Election du bureau

Sont nommées pour l'année 2010 :

Scrutatrices :

- Anne-Lise Imhof, Chigny,
- Françoise Perret-Jeanerret, Vufflens-le-Château.

Scrutatrices suppléantes :

- Viviane Neuhaus-Christeler, Bremblens
- Mme Anne-Catherine Aubert, Morges

7. Questions, vœux et divers

- Mme Viviane Neuhaus-Christeler, Bremblens, demande qui est le médecin scolaire pour 2010. Mme Edith Corbaz répond que ce sont les Drs Claude-André Mayor, Alain Regamey et François Louis. Mme Corbaz rappelle que le Conseil d'Etat a décidé que les Municipalités devaient engager un médecin scolaire, c'est pourquoi la Commune de Morges, au nom de l'ASIME, a dû modifier le statut du Dr Mayor. Les Drs Regamey et Louis n'envoient pas de facture. Mme Edith Corbaz contactera le responsable pour la santé scolaire du canton, le Dr Olivier Duperrex, pour savoir si ces deux médecins vont démissionner.
- Mme Anne-Laure Amato, Monnaz, demande si les enfants de Monnaz seront enclassés dans l'Etablissement de Morges-Est dès la rentrée 2010. M. Daniel Meienberger répond par l'affirmative. Il peut y avoir des cas particuliers et la discussion est en cours avec les directions scolaires.

La parole n'est plus demandée

La Présidente clôt la séance à 20 h 40.

pour le Conseil intercommunal

la présidente

A. Capraro

A. Capraro

la secrétaire

A. Porret

A. Porret

Morges, le 30 novembre 2009

